

## FEDEMUSE

# Année Musicale en Vaux d'Yonne

## Pour que la musique vive

Amis de la musique et amis de « l'Année Musicale en Vaux d'Yonne », pour que la musique classique puisse continuer à se faire entendre dans notre région, nous avons besoin de votre soutien. Fédémuse est une association à but non lucratif reconnue d'intérêt général qui peut recevoir des dons défiscalisables à 66%.

Pour nous soutenir en 2017, nous vous proposons trois formules:

- **Un don de 50€ ne vous coûte réellement que 17€ (33€ d'économie d'impôt)** et vous donnera droit à une place de concert.
- **Un don de 100€ ne vous coûte réellement que 34€ (66€ d'économie d'impôt)** et vous donnera droit à deux places de concert.
- **Un don de 150€ ne vous coûte réellement que 51€ (99€ d'économie d'impôt)** et vous donnera droit à trois places de concert.

FEDEMUSE: [annee-musicale-en-vaux-d-yonne.fr](http://annee-musicale-en-vaux-d-yonne.fr)

### Je soutiens FEDEMUSE et fais un don de:

**50€****100€****150€**AUTRE  
MONTANT.....

(Cochez le montant concerné)

NOM.....Prénom.....

TELEPHONE.....ADRESSE MAIL.....

N°.....VOIE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

Complétez ce formulaire et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de **FEDEMUSE** à l'adresse suivante: FEDEMUSE chez Monsieur et Madame DESSANE 4 rue de la Torgée 58500 Armes ou remettez-le à l'accueil lors de votre venue au concert.

Conformément à la loi, les dons aux œuvres et organismes d'intérêt général de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, familial, culturel, donnent droit à réduction d'impôt (article 238bis 1 du code général des impôts). Un reçu fiscal vous sera adressé permettant une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.